

10 juin 2022 -09:17

En 2021, le coronavirus a fait travailler davantage les étudiants

Plus d'étudiants, plus d'heures et plus de jobs : le travail d'étudiant a de nouveau battu des records en 2021. C'est ce qui ressort des chiffres de l'Office national de sécurité sociale.

Plus d'heures par étudiant

Il n'y a jamais eu autant d'étudiants jobistes qu'en 2021. Au total, 565.248 jeunes ont trouvé un emploi étudiant. C'est une légère augmentation (+1 %) par rapport à 2019, dernière année avant l'arrivée du Covid. (En 2020, lors de la première année de la crise Covid, le nombre de jobistes avait chuté de 11 %).

Il est frappant de constater que les étudiants prestent toujours plus d'heures. Par rapport à 2019, le nombre d'heures par étudiant a augmenté de 12 %. En 2021, un étudiant aura travaillé en moyenne 207 heures par an.

Lorsque l'on compare avec la période d'avant la crise, la rémunération horaire a également progressé (+4,5 %) jusqu'à atteindre une moyenne de 12,8 euros de l'heure.

Nombre d'heures illimité suite au coronavirus

En raison des mesures liées au coronavirus, la demande en jobs étudiants est restée limitée dans certains secteurs. Bien que le secteur des «Arts, spectacles et activités récréatives», qui regroupe de nombreux festivals et autres événements, se soit redressé par rapport à 2020, le nombre de jobs est resté en retrait de 4 % par rapport à 2019.

En revanche, de nombreux autres secteurs avaient justement besoin d'effectifs supplémentaires - par exemple, en raison des mesures sanitaires ou parce que le personnel fixe n'était plus disponible. Par rapport à la période d'avant la crise, le nombre d'emplois étudiants a augmenté de 22 % dans le secteur agricole, de 20 % dans les soins de santé et de 4 % dans le commerce.

En outre, les jeunes étaient disposés à travailler davantage au vu des projets de vacances qui tombaient à l'eau (voyager était plus compliqué, les festivals étaient annulés).

Dernier point, et non des moindres : au cours de l'été 2021, la limitation du nombre d'heures de travail pour les étudiants a été neutralisée, ce qui a permis aux jeunes de travailler sans restriction.

Pour plus de renseignements

Statistiques annuelles relatives au travail des étudiants

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be